

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue lance son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Rouyn-Noranda, le 13 juillet 2017 – Le Plan d'action annuel 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées a été adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue lors de la séance du 15 juin dernier. Par le dépôt de ce document, le CISSS s'engage à poursuivre ses efforts de réduction, d'élimination et de prévention des obstacles à l'intégration physique et sociale de ces personnes.

Les principaux objectifs sont :

- Sensibiliser le personnel du CISSS ainsi que la population aux réalités des personnes handicapées;
- Rendre le site internet du CISSS accessible à l'ensemble des personnes handicapées;
- S'assurer d'une bonne accessibilité sur tous les plans (stationnements, sites, salles de rencontre, équipements, etc.);
- Établir une stratégie visant l'embauche et le maintien en emploi de personnes handicapées.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce plan traduisent la volonté ferme du CISSS, en collaboration avec ses partenaires, de contribuer à la réduction des obstacles que doivent surmonter les personnes handicapées, et ce, dans les grands comme dans les plus petits gestes du quotidien. Les organismes de la région représentant les personnes handicapées seront associés à la réalisation et au suivi des objectifs.

Chaque année, un bilan annuel du plan sera produit. Ainsi, cette démarche se veut un engagement à long terme afin d'éliminer en continu les barrières à l'intégration physique et sociale des personnes handicapées au sein du CISSS.

Toute la population est invitée à consulter l'ensemble du Plan d'action annuel 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées sur le site Web du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à l'adresse suivante : <http://www.cisss-at.gouv.qc.ca>

– 30 –

Source : *Renée Labonne*
Chef d'équipe en communications
819 825-5858, poste 2509